

PERMANENCES ARCHITECTURALES CONSEILS AUX PARTICULIERS DU JURA

L'équipe du CAUE39 fonctionne en suivant les recommandations actuelles du gouvernement. De fait, les permanences architecturales à destination des particuliers ayant un projet immobilier, de construction, rénovation ou autre dans le Jura pourront s'effectuer **à distance, par email ou par téléphone**, pour faciliter les démarches et être suivies d'un rendez-vous physique si besoin.

BESOIN D'UN CONSEIL, D'UN RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez contacter le CAUE du Jura pour prendre un rendez-vous, **merci d'envoyer un**

e-mail à l'adresse caue39@caue39.fr en précisant :

- **Nom, Prénom, mail et numéro de téléphone**
- **Nature du projet** : construction neuve, extension, aménagement intérieur, changement de destination...
- **Photos, plans, état des lieux... l'ensemble des éléments de compréhension du projet**
- **Adresse complète du projet**
- Le projet est-il situé dans le périmètre de protection d'un monument historique inscrit ou classé ?

A réception de cet e-mail, un(e) architecte ou paysagiste du CAUE du Jura répondra à la demande par e-mail ou par téléphone selon la nature du projet et les informations qui auront été fournies.

Précisions : les réponses du CAUE 39 peuvent être détectés comme «courrier indésirable» (spam) et à ce titre il faudra vérifier tous les contenus de leur boîte mail.

Par ailleurs, les conseillers du CAUE39 pourront être amenés à contacter les particuliers au moyen de leur téléphone personnel dont le numéro pourra être masqué.

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration.